



Parcelle « Bonjour »



Comme annoncé par le biais du tous-ménages, la commune de Gy a fait l'acquisition ce printemps de la parcelle No 134 ancienne propriété de feu M. Michel Bonjour. Depuis, diverses dispositions ont été prises concernant cette parcelle, à savoir notamment :

* Dans le cadre des aménagements intervenus sur le chemin de l'Egalité, la mise en souterrain de gaines techniques pour les services (eau-électricité-téléphone) jusqu'en limite de propriété ;

* L'aménagement du chemin de l'Egalité au-delà de l'entrée du parking souterrain de la résidence des « 4 épis », jusqu'en limite de la parcelle 134 ;

* L'évacuation de divers dépôts extérieurs de matériaux.

Le conseil municipal, en l'absence de projet particulier pour cette parcelle à court et moyen terme, a décidé de conserver la maison et de ne pas la laisser vide pendant de nombreuses années. Elle va donc subir quelques travaux d'entretiens intérieurs sous la supervision de M. Dominique Peccoud, architecte. Les deux tiers côté sud de la maison seront utilisés comme appartement pour y loger une famille, la commune se réservant le dernier tiers côté nord pour ses propres services.

Les travaux de réfection ont débuté mi-septembre par une première étape devenue obligatoire dans le cadre de transformation de bâtiments, le désamiantage. Une opération qui fait suite au rapport établi par un bureau spécialisé, qui a mis en évidence la présence d'amiante notamment dans les colles utilisées en son temps pour la pose des carrelages de la cuisine et des sanitaires.

La suite des travaux sera plus traditionnelle et se poursuivra durant l'automne et l'hiver avec, entre autre, un accent particulier porté sur les isolations thermiques de cette bâtisse. Une autre opération importante consistera à raccorder ce bâtiment au réseau séparatif des eaux claires et usées. Un réseau qui passe depuis quelques années à proximité de cette maison.

Une nouvelle réalisation importante pour notre commune dont la fin des travaux est programmée pour le printemps 2011. Ces prochains mois, des informations vous seront transmises au travers de ce tous-ménages quant à la procédure suivie pour la mise en location de l'appartement.

400ème anniversaire du Temple de Gy - 23-25 septembre 2011

Les préparatifs pour la célébration du 400ème anniversaire de notre temple vont bon train et plusieurs initiatives sont en cours pour l'animation de ces 3 jours de festivités.

Réalisation de costumes

Une première réunion en juin à la salle communale a permis de présenter des ensembles, des patrons et des tissus pour commencer la confection de costumes. Courant octobre, une nouvelle soirée sera organisée. Tous sont les bienvenus, dames et messieurs, petits et grands. Pour que cette fête ressemble à un tableau vivant, les organisateurs souhaitent

que les villageois soient nombreux à être costumés.



Concours photos

Les photographes amateurs sont appelés à exercer leurs talents en fixant sur l'image le plus vieux temple protestant du canton. Les « chefs-d'œuvre » illustrant le Temple

et les quatre saisons seront à remettre au secrétariat de la Paroisse protestante de Jussy dans une année.

Groupe de théâtre

Pour marquer ces festivités, un spectacle (théâtre, chant, chorégraphie, musique) évoquera l'époque de 1611, les histoires liées à la construction du temple, etc. Cette aventure proposée par Anouchka Chenevard se déroulera durant tout au long de l'année scolaire, à raison de 1 à 2 rencontres par mois.

En cas d'intérêt, le pasteur Christian v.d. Heuvel doit être contacté: tél 022 759.14.44 ou christian.vdh@protestant.ch

CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
 - Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
 - Courriel:
info@mairie-gy.ch
 - Site:
www.mairie-gy.ch
 - Ouverture au public:
mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
- ou sur rendez-vous

Dans ce numéro:

Conférence sur le mal de dos

Championnat d'échecs

Ouverture de la chasse

Parcelle « Bonjour »

400ème anniversaire

Feu bactérien

Collecteur

Travaux sur collecteurs

La commune de Gy va procéder ces prochaines semaines au remplacement (sur plus de 370 mètres linéaires) d'un collecteur délabré de récupération des eaux de drainage sur des parcelles agricoles situées entre la route de Longerayes et la route des Etolles.

Agenda:

- 26.09. Votation populaire
- 28.09. Conférence sur le mal de dos
- 30.09. Remerciements aux volontaires pour l'organisation du village SlowUp de Gy
- 21.10. Conseil municipal
- 25.10. Vacances au scolaires
- 31.10.

17ème championnat genevois interscolaire d'échecs

La Fédération Genevoise d'Echecs en partenariat avec le Service des Loisirs organise

Samedi 20 novembre 2010

le 17ème championnat genevois interscolaire d'échecs.

Tournoi en 6 catégories, ouvert à tous les écoliers, élèves, apprentis et étudiants universitaires ou HES.



Centre Sportif de la Queue d'Arve

12, rue François-Dussaud - Acacias (derrière le centre sportif des Vernets)

Renseignements et correspondance:

Fédération Genevoise d'Echecs

www.fge-echecs.ch / email: interscolaire@fge-echecs.ch

Conférence publique

Mal de dos... toute une histoire... Afin de mieux se retrouver dans le dédale d'avis et conseils divers, la Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR) organise une conférence intitulée:

Mal de dos... doser, osez!

Orateur: Dr Stéphane Genevay, médecin adjoint, division rhumatologie HUG

Modérateur: Dr Etienne Roux, rhumatologue FMH, Président de la LGR

Mardi 28 septembre 2010 à 18h00

Centre Médical Universitaire -Auditoire B400

Entrée A et B / rue Lombard

(Parking Lombard)

Ouverture de la chasse

L'ACCA de Veigy-Foncenex nous rappelle que, comme chaque année, la chasse a repris le

12 septembre dernier.

Elle sera autorisée tous les **d i m a n c h e s**, jeudis et jours fériés **jusqu'au 16 janvier 2011 inclus**. La chasse le samedi sera ouverte à **partir du 13 novembre**.

Afin de prévenir tout accident malencontreux, le comité rappelle à toutes les personnes allant en forêt de se **m u n i r** de vêtements de couleurs vives.

Lutte contre le feu bactérien - petit rappel

Le feu bactérien est une maladie bactérienne particulièrement dangereuse et contagieuse qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins et les arbres et arbustes indigènes et ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux mais également les arbres fruitiers haute tige ou certaines plantes indigènes sensibles.

Outre les pommiers, poiriers et cognassiers, les plantes ornementales ou sauvages suivantes peuvent également être touchées par le feu bactérien : l'aubépine, tous les sorbiers, p. ex. le sorbier des oiseleurs ou l'alisier, l'amélanchier, les cotonéasters érigés de type C. salicifolius et rampants de type C. dammeri, le buisson

ardent, le cognassier du Japon, le photinia et le néflier.

La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

Aidez-nous à maintenir notre territoire exempt de cette maladie !

Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif des plantes-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

Une obligation d'arrachage des cotonéasters est en vigueur sur la plupart du territoire du canton.

En outre, il est vivement recommandé d'éliminer un maximum des plante-hôtes à

titre préventif et de les remplacer par des plantes insensibles au feu bactérien

Les plante-hôtes doivent être contrôlées afin de dépister tous symptômes tels que dessèchement de rameau, déformation en crosse, apparition d'exsudat ou dessèchement des feuilles à partir du pétiole qui peuvent être causés par le feu bactérien. L'été est la meilleure période pour ces contrôles.

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire

(022 388 71 71, agriculture@etat.ge.ch).

Une vérification du cas et si nécessaire l'analyse par test rapide sera effectuée afin de déterminer la présence ou non de feu bactérien.